

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Pelousey ***Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)***

Par arrêté URB.21.08.A6 du 16 novembre 2021, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Pelousey.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 34 jours consécutifs,

du mercredi 08 décembre 2021 au lundi 10 janvier 2022 inclus.

La procédure de modification n°1 du PLU de Pelousey n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné Mme Régine LACOUR en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- ➔ en Mairie de Pelousey – Siège de l'enquête publique – 19 Grande Rue – 25170 Pelousey – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ➔ à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 Besançon – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON – aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Pelousey:

- **Le mercredi 08 décembre de 10h à 12h;**
- **Le samedi 18 décembre de 10h à 12h ;**
- **Le lundi 10 janvier de 17h à 19h.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Pelousey, à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Pelousey – Mme la commissaire enquêteur
Enquête publique – Modification n°1 du PLU
19 Grande rue – 25170 PELOUSEY

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2773>.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

enquete-publique-2773@registre-dematerialise.fr.

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de pelousey et à Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Célia CHAUSSALET, Mission PLUi de Grand Besançon Métropole, au 03 81 87 82 88 ou par mail celia.chaussalet@grandbesancon.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Pelousey et à Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le conseil communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de PLU de Pelousey.

La Présidente,
Anne VIGNOT
Maire de Besançon